

Personnes souffrant de déficience intellectuelle incarcérées pour des délits criminels : Examen de la documentation (R-14, 1991)

Cet examen détaillé offre aux lecteurs un aperçu des questions complexes et sensibles relatives à l'incarcération des délinquants souffrant de déficience intellectuelle. Il décrit une gamme de sujets, tels que les définitions et les descriptions, la mesure de la déficience intellectuelle et l'importance de faire la distinction entre la déficience intellectuelle et la maladie mentale.

L'examen traite des liens entre la déficience intellectuelle et le comportement criminel. Il définit les caractéristiques des délinquants souffrant de déficience intellectuelle et les types de crimes qu'ils commettent. Il examine aussi «l'expérience carcérale» en tant qu'environnement répressif : exploitation et victimisation qui sont sujettes aux conditions de la discipline carcérale. L'auteur présente une analyse sur les droits des délinquants souffrant de déficience mentale, y compris l'institutionnalisation, l'égalité et les besoins spécifiques.

L'examen explore certaines questions qui demandent plus de recherches dans le contexte canadien pour déterminer l'ampleur des problèmes des personnes souffrant de déficience intellectuelle incarcérées dans des établissements correctionnels au Canada.